

A'haré moth

Rav Yéhiel Brand, Extrait de son ouvrage « Aujourd'hui dans ton cœur »

L'encens

Comme protection de la mort...

Le jour de Kippour, afin de recevoir le pardon, le Kohen gadol va déposer le sang des sacrifices à l'intérieur du Saint des saints. Mais avant de le faire, Aharon y fera d'abord brûler les encens pour ne pas mourir : « Il prendra une braisière pleine de charbons ardents, ôtés du dessus de l'Autel devant Dieu, et deux pleines poignées d'encens finement pilés; il introduira le tout au-delà du rideau, et il mettra les encens sur le feu devant D.ieu, afin que la nuée de l'encens recouvre le couvercle de [l'Arche de] Témoignage, et il ne mourra pas. »¹ L'encens le protégera de la mort, de la même façon qu'il épargna les juifs de cette terrible épidémie qui les avait menacés après la révolte de Qorah : « Moché dit à Aharon : Prends la braisière, mets-y du feu de l'autel, mets-y de l'encens, puis dépêche-toi de la porter au milieu de l'assemblée pour effacer leurs fautes ; car la colère de Dieu a éclaté, la plaie a commencé. Aharon prit la braisière comme Moché l'avait dit et il s'élança au milieu de l'assemblée ; et voici que la plaie avait commencé parmi le peuple. Il posa l'encens et fit l'expiation pour le peuple. Il s'interposa ainsi entre les morts et les vivants, et la plaie cessa ». ²

...ou qui la provoque...

Avant que Dieu ne demande à Aharon de pénétrer dans le Saint des saints, Il lui rappelle le décès de ses deux fils : « Dieu parla à Moché, après la disparition des deux fils d'Aharon, qui étaient morts en s'approchant devant Dieu. »³ Ces derniers décédèrent le jour de l'inauguration du Michkan: « Les fils d'Aharon, Nadav et Avihou, prirent chacun une braisière et y mirent du feu, puis ils posèrent l'encens dessus; ils approchèrent devant D.ieu un feu étranger qui ne leur avait pas prescrit. Alors un feu - éclair - sortit de devant Dieu et les consuma ; et ils moururent devant Dieu. »⁴ C'est pour l'émouvoir, afin qu'il fasse attention à ne pas se conduire comme ses fils, que la Torah rappelle ici à Aharon la violence avec laquelle la mort les a fauchés⁵ alors qu'ils introduisaient l'encens dans le Saint des saints. Plusieurs questions méritent pourtant d'être posées : n'est-il pas étonnant que Dieu se réfère à cette mort avant même d'encourager Aharon à faire preuve de prudence ? Comment expliquer que ses deux fils soient morts, alors que ce geste qui leur est reproché n'a été précédé d'aucune forme d'avertissement ? Et n'est-il pas surprenant que la Torah glorifie la manière dont ils sont décédés, en soulignant l'idée qu'ils s'étaient approchés « devant Dieu » ? D'autant que toute la communauté a été appelée pour les pleurer, comme il est dit : « ... et vos frères, toute la maison d'Israël, pleureront l'embrassement que Dieu a allumé. »⁶ Enfin, pour quelle raison Nadav et Avihou ont-ils introduit ces encens dans le Saint des saints ?

...pour Ses élus...

En réalité, leur mort avait déjà été décrétée plusieurs mois auparavant, lors du don de la Torah précisément. Ce jour-là, le peuple avait en effet contemplé la Gloire divine avec une certaine forme de désinvolture, ce qui déplut à D.ieu : « Ils virent le D.ieu d'Israël, et sous Ses pieds, se trouvait comme une brique ayant l'éclat du saphir, limpide comme la substance du ciel. L'Éter-nel n'étendit point Sa main sur les élus des enfants d'Israël ?⁷ ; et après avoir contemplé la Gloire divine, ils mangèrent et ils burent. »⁸ Le châtement fut donc différé au jour de l'inauguration du Michkan, afin de ne pas ternir la joie du don de la Torah⁹. Avant que Moché ne commence la construction du Michkan, D.ieu lui avait déjà fait connaître Son terrible verdict : « Je Me réunirai là avec les enfants d'Israël - le jour de l'inauguration -, et ce lieu sera sanctifié par [la mort de] Mes proches. »¹⁰ Moché avait cru que l'expression « Mes proches » le désignait lui ou son frère, Aharon, et que l'un d'eux allait mourir à cause d'une faute qu'ils avaient commise. Quand il s'aperçut que ces victimes étaient les fils d'Aharon, il fut stupéfié : « Moché déclara à Aharon : c'est ce que Dieu a dit lorsqu'Il a annoncé : Je serai sanctifié par ceux qui Me sont proches. »¹¹ Autrement dit : je croyais que ce serait toi ou moi qui devions mourir, et je vois maintenant qu'eux sont plus grands que nous deux¹². Moché savait donc que les « proches » de l'Éter-nel étaient en danger. À telle enseigne que rien ne nous interdit de supposer qu'il avait aussi averti son

frère et ses neveux de cette terrible nouvelle, et que cela avait provoqué un grand trouble, comme semblent le souligner nos Sages :

« Moché et Aharon marchèrent sur le chemin, Nadav et Avihou derrière eux, et tous les juifs à leur suite. Nadav dit à Avihou : quand les deux aïeuls mourront, c'est toi et moi qui devons conduire [sans les qualités requises] cette génération... »¹³ Ils auraient alors apporté l'encens pour essayer de protéger leurs propres parents de la mort. Et s'il en est ainsi, nous comprenons alors pourquoi, avant de lui ordonner d'introduire l'encens dans le Saint des saints, l'Éternel a rappelé à Aharon le geste de ses fils, afin de l'assurer de leur généreuse intention.

Il nous reste à comprendre pourquoi l'encens a provoqué le décès des fils d'Aharon alors que, paradoxalement, il a le pouvoir de préserver de la mort. Peut-être que l'encens n'a la faculté de sauver que s'il est apporté par celui qui a été choisi par Dieu, alors qu'aux autres qui cherchent à s'accaparer ce rôle, il inflige au contraire la foudre. Car, comme le précise le texte, ce « feu étranger », Dieu « ne leur avait pas prescrit »¹⁴. Quand Qora'h et ses deux cent cinquante acolytes ont désiré retirer la prêtrise à Aharon, Moché leur a confié la mitsva de l'encens, en les avertissant qu'il n'épargnerait de la mort que celui qui avait été élu par Dieu, et qu'il décimerait les autres : « Prenez des braisiers, vous, Qorah et toute sa troupe demain, vous y mettez le feu, et vous y déposerez l'encens devant Dieu, et celui que Dieu aura choisi, celui-là sera saint. »¹⁵ Or, un feu descendu du ciel dévora la troupe : « Un feu sortit de devant l'Éternel et consuma les deux cent cinquante hommes qui avaient offert l'encens. »¹⁶ Bien que la mort de ces dévoyés soit compréhensible, on se posera malgré tout la question de savoir pourquoi les proches de Moché et Aharon, des justes véritables, n'ont pas été épargnés alors qu'ils ne voulaient que protéger les élus. Et, même si Dieu avait annoncé à Moché qu'un membre de sa famille allait mourir ce jour-là, rien n'empêchait le Tout Puissant d'annuler Son décret, comme le souligne le Rambam¹⁷. S'il en est ainsi, il convient donc de comprendre quelle était cette faute que Nadav et Avihou avaient commise lorsqu'ils avaient souhaité protéger leurs aînés, Moché et Aharon.

Mais, prier et espérer est une chose, alors que s'opposer concrètement à Son décret, en utilisant, comme ils l'ont fait, le pouvoir de l'encens, en est une autre. Ce qui expliquerait pourquoi leur geste aurait été considéré comme un affront à l'égard du Saint béni soit-Il. Cette conclusion s'accorde pourtant assez mal aux termes flatteurs avec lesquels la Torah loue les fils d'Aharon, lorsqu'elle dit d'eux qu'ils sont morts « devant Dieu ».

...comme des paratonnerres

On répondra à cette contradiction en expliquant qu'en réalité, Nadav et Avihou étaient animés d'une tout autre intention, à la fois majestueuse et redoutable. En s'approchant avec l'encens, leur but était en fait d'attirer à eux la colère divine afin de préserver leurs parents, faisant ainsi office, si l'on peut dire, de paratonnerre ! Et effectivement, comme ce sera le cas avec Qora'h lorsque l'encens provoquera la mort des contestataires, laissant Aharon sain et sauf, les fils atteignirent leur objectif : le feu céleste les foudroya, et Moché et Aharon restèrent en vie.

Le fait de sacrifier sa vie pour protéger celle des autres est une tactique de guerre largement répandue. Et, dans la Torah aussi, on assiste parfois à ce genre de geste altruiste où quelqu'un est prêt à offrir gracieusement sa propre vie afin d'en racheter une autre qui est, à ses yeux, meilleure que la sienne. Par exemple :

A) craignant que la tromperie de Ya'akov à l'égard de son père n'attire sur lui le malheur, Rivka en assumait complètement la responsabilité : « Peut-être que mon père me tâtera, et je passerai alors à ses yeux pour un menteur, je ferai ainsi venir sur moi une malédiction, et non une bénédiction ? Sa mère lui dit : que cette malédiction, mon fils, retombe sur moi ! »¹⁸

B) Réouven proposa à son père la mort de ses deux fils, s'il ne lui rapportait pas Binyamin¹⁹.

C) après la faute du veau d'or, Moché offrit sa vie pour sauver le Peuple : « Pardonne leur péché, ou, sinon, efface-moi de Ton livre que Tu as écrit. »²⁰

D) à propos des taches blanches de la lèpre qui peuvent apparaître sur la peau d'un juif, la Michna²¹ enseigne : si cette tache se trouve sur une peau blanche comme celle des germains, elle apparaît moins blanche et si elle se trouve sur une peau sombre comme celle des africains elle apparaît alors plus blanche. Rabbi Yichm'ael prend position contre cet avis, mais avant même de parler d'un malheur qui pourrait frapper un juif, il se déclare prêt à se sacrifier en affirmant : « Je me pose comme expiation pour les enfants d'Israël ! Leur peau est comme l'écorce du bois, ni blanche ni noire, mais entre les deux extrêmes. »

E) pour honorer la mémoire de son père, un fils dira pendant la première année de son décès : « Je suis son expiation », acceptant de cette manière les éventuelles sentences qui attendent son père dans le tribunal céleste²²

Vu sous cet angle, le geste de Nadav et Avihou est donc la manifestation des plus hautes marques d'altruisme qui soient. Et l'on comprend maintenant parfaitement pourquoi la Torah a dit d'eux qu'ils étaient morts « en s'approchant devant Dieu ». En se sacrifiant de cette manière, les deux jeunes gens avaient en effet cherché à se rapprocher de Dieu du mieux qu'ils le pouvaient. Il ne faisait donc aucun doute pour Moché, que les fils d'Aharon étaient bel et bien supérieurs à lui et à son frère.

- ¹ Vayikra 16, 12-14.
- ² Bamidbar 17, 11-13.
- ³ Vayikra 16,1.
- ⁴ Vayikra, 10, 1-3
- ⁵ Torath Kohanim 16,3;
- ⁶ Vayikra 10,6.
- ⁷ Rachi écrit: Il s'agit de Nadav, Avihou et des Anciens.
- ⁸ Chemoth 24, 10-11.
- ⁹ Tan houma Yachan, Bamidbar, 27 ; Rachi, Chemoth 24, 11.
- ¹⁰ Chemoth 29, 43.
- ¹¹ Vayikra 10, 3.
- ¹² Vayikra Raba 12, 2 ; Rachi.
- ¹³ Sanhédrin, 52a.
- ¹⁴ Vayikra 10, 1.
- ¹⁵ Bamidbar 16, 7.
- ¹⁶ Bamidbar 16, 35.
- ¹⁷ Michné Torah, Hilkhoth Yéssodei Ha Torah 10, 4.
- ¹⁸ Beréchith 27, 12-13 ; « n'mchi kapara alik...» des mères juives tunisiennes.
- ¹⁹ Beréchith 42, 37.
- ²⁰ Chemoth 32, 32.
- ²¹ Michna Néga'im 2, 1.
- ²² Qidouchin, 31b.